



# COMMISSION NATIONALE TRUITE

## Réunion technique

Toulouse le 18 janvier 2020.

**Représentant pour la commission Eau Douce Truite :** Jean-Pierre ROJO -DIAZ

A 9h00, ouverture de la séance par Jean-Pierre ROJO -DIAZ.

### **Bilan moral :**

Dans un premier temps, Jean-Pierre a fait un tour de table des présents pour la réunion, ensuite celui-ci s'élanche dans la présentation de la réunion de la FFPS s'étant déroulé le 08 décembre.

Retour de la réunion à Bourges de l'AG de la FFPSed.

Il énonce un petit effectif qui ne fait pas le poids avec les autres entités de la FFPS.

La subvention au mondial 2020 sera pour cette année de 6000 euros de subvention.

Il est à noter sur la subvention de 6000 euros, madame Vilaine a enlevée déjà les 150 euros de taxes FIPSED des 5 équipes participant au mondial (France+ 4 clubs).

Donc à ce jour, il ne reste plus que 5250 euros, ou il faudra déduire 1200 euros d'inscription de l'équipe de France Puis déduire des 4050 euros, l'hébergement de l'équipe de France.

La somme restante sera diviser par 4 pour les clubs. Il est à noter que les frais d'inscriptions pour une grande partie seront à la charge des clubs comme énoncé lors de la réunion.

Gérard soulève la question que ses frais de participation deviennent un frein pour les clubs. Au mondial en Bulgarie, une discussion avec certains clubs étranger de la diminution de ses frais avait été mis en avant. L'idée étant de proposer une réduction de celle-ci au prochain comité de la FIPSED.

Il informe que Norbert LUMBRERAS à démissionné de son poste de trésorier du CNT.

Jean-Pierre fait un retour sur les compétitions de l'année 2019, qui malgré les débuts difficiles et des aléas climatiques se sont bien déroulées.

Jean-Pierre énonce qu'à ce jour nous n'avons que 3 compétitions : Muret – le Gard – Pont de Cheruy

Gérard REBONATO rappelle certains points énoncés par JP.

La compétition 2019 s'est globalement bien passée et a été satisfaisante en terme d'accueil et de déroulement auprès des différentes AAPPMA ainsi que de l'état d'esprit présent, malgré les conditions climatiques à Sauveterre de Béarn et pour la Charente.

Il est à noter que la compétition à Boussan et la finale à Saint-Gaudens ont été très positive en terme d'impact publicitaire et financier (bilan positif).

A Saint-Gaudens, la participation de certains pêcheurs pour faire une présentation de la pêche avec les jeunes a eu un fort impact sur notre image dans le 31.

Il est à noter la difficulté de trouver des compétitions : manque de financement pour les AAPPMA et difficulté de trouver des bénévoles pour encadrer les compétitions.

Il est nécessaire peut-être de modifier notre mode de contrôle et de passer à l'auto-contrôle avec 4 manches sur le weekend.

Il faut que chaque club s'investisse à trouver au moins une compétition pour avoir un calendrier complet, d'au minimum 4 compétitions.

La recherche et l'organisation des compétitions doivent se faire avec l'ensemble des pêcheurs de la CNT.

Sarmente Filipe précise que la communication est encore notre point faible, sur Facebook.

Les articles diffusés au travers des journaux locaux sur notre pratique sur l'année dans le 31 ont été positifs.

Je pense qu'il faut que l'on fasse un effort dans ce domaine.

Pourquoi nos résultats n'ont pas été diffusés sur le site facebook de la FFPS. Il faut que je valide avec le référent Facebook un accès que je demande depuis 2019.

Gérard précise qu'aujourd'hui nous avons une page sur le site de la fédération que nous devons faire passer. Pascal Riondet rappelle qu'il y a eu très peu de visite de cette page malgré le lien qu'il a envoyé aux pêcheurs.

Le nombre de licence reste constant pour 2019 et pour 2020.

La mise en place de rappel à l'ordre de certains pêcheurs permet une meilleure crédibilité face aux AAPPMA. (ex Boussan cette année)

Par rapport aux sanctions Mick et Denis demande des précisions. Gérard leur précise que les sanctions prises en 2019 ont été prises mais la fédération nous a dit que ce n'était pas le protocole à suivre précise Jean-Pierre.

Par contre, le bureau directeur précise, qu'il est demandé aux pêcheurs d'avoir un esprit sportif au bord de l'eau et d'éviter de se crier dessus sur les parcours (image négative).

Il y a une fiche de réclamation, il faut que chacun prenne son courage à deux mains et passe à l'acte : remplir la fiche de réclamation avec le contrôleur.

Crier et râler ne sert à rien, à part donner une mauvaise image, si on n'a pas de quoi rassembler le conseil de discipline.

Franck Hernandez précisant qu'il n'y avait plus d'avance financière à faire sur les réclamations : c'est gratuit et c'est à faire dans les 30 mn par écrit.

Gérard signale qu'il a travaillé sur le questionnaire d'arbitre validé par la FFPSed et JL Quernec.

Aujourd'hui, le questionnaire arbitre est prêt depuis 2019, il n'y a plus qu'à le mettre en place.

Donc suite à la réunion un mail sera envoyé pour savoir qui serait intéressé de passer cet examen et valider celui-ci devenant officiellement arbitre du CNT.

Suite à ce point, la question de l'auto-contrôle est soulevée. La discussion avec l'ensemble des participants, il est voté à l'unanimité que la compétition à Muret et dans le Gard se feront en auto-contrôle. 2 secteurs matin C/D et 2 secteurs A/B après midi et les pêcheurs sont contrôlés par leurs pairs ne pêchant pas et idem pour le dimanche.

Cette mention a été votée : 9 clubs oui pour les 2 weekends

La question de la triche sur les appâts est mis en avant par Jean-Marc Lépidi et propose que chaque compétition les appâts soient fournis.

Cette mention a été votée : 6 clubs oui – 3 clubs non.

Jean-Pierre et Gérard l'informent que cela a été un travail titanesque à mettre en place sur Payolles, ainsi que la logistique sur place, jusqu'a minuit pour répartir les appâts du dimanche.

Gérard lui précise ainsi qu'aux autres le demandant que ce ne sera pas à sa charge. Franck acquiesant aussi ainsi que Jean-Pierre.

Suite à cette discussion est validé que Muret se ferait avec l'apport des appâts et seraient gérer par des volontaires référents de club. Il s'occuperont de l'achat, au stockage et la livraison des appâts ainsi que de toute la logistique sur le terrain.

Cette mention a été votée : 7 clubs oui pour un weekend – 1 club toutes les manches et 1 club s'abstenant.

**Point sur le mondial** avec Pascal RIONDET : il énonce ces difficultés pour héberger les équipes vu que sur Lyon ce déroule un grand salon au parc des expositions.

Le programme est prêt, mais il lui manque les retours d'un ou deux hébergeurs pour finaliser ce programme.

Comme toute grande compétition cela prend du temps et c'est difficile de bouger les engrenages nécessaire au bon fonctionnement.

Mais ils seront prêt pour tout.

Il est à préciser que pour la nouvelle année 2020, le CNT sera composé de neuf clubs.

Fin de l'AG, mot du représentant de la Commission Nationale Truite eau douce Jean-Pierre ROJO - DIAZ déclarant qu'il était content de voir autant de pêcheurs présents à cette réunion et il remercie les participants de leurs venues ainsi que d'avoir les clubs lointain par internet.

Jean-Pierre ROJO -DIAZ tout en remerciant les participants clôture l'AG à 12h20.

Toulouse, le 18/01/2020

G REBONATO